

Pharmaciens et médecins invités à donner leur avis



Pour rappel, le projet de loi « Ma Santé 2022 » vise à transformer notre système de santé, et aborde notamment 3 grands chapitres : la formation ; l'organisation de l'offre de soins dans les territoires ; le numérique en santé et la télémédecine.

Alors que le Gouvernement a initié un grand débat national, qui se déroule jusqu'au 15 mars, sans aborder le thème de la santé, l'Ordre des médecins et celui des pharmaciens ont souhaité inviter leurs praticiens à s'exprimer sur le système de santé, leur exercice professionnel, sur les messages qu'ils souhaitent porter en tant que professionnel de santé...

Pour participer au débat, il leur suffit de se connecter à leur espace personnel sur le site de leur Ordre. Et de répondre à un questionnaire en ligne pour recueillir leur perception sur un certain nombre de sujets.

Les praticiens ont jusqu'au 15 mars pour participer.

Pour accéder au questionnaire de l'Ordre des pharmaciens :
www.ordre.pharmacien.fr

Pour accéder au questionnaire de l'Ordre des médecins :
www.conseil-national.medecin.fr